

Vos références :

Nos références : 22-471 / BEDOIN – MATERNELLE

Objet : Proposition d'Honoraires avenant intégration Bâtiment Principal ECOLE PRIMAIRE

Date : 30 juin 2023

MARQUÉ 223-10E-02
NOTRÉ 21/04/23
AVENANT 01

COMMUNE DE BÉDOIN
301 Avenue Barral des Baux
CS 90001
84410 BEDOIN

AVENANT MISSION PRO BATIMENT PRINCIPAL ECOLE PRIMAIRE

1. OBJET

Le présent avenant concerne la réalisation par notre Cabinet, d'une mission d'étude technique portant sur le projet de rénovation thermique du Bâtiment Principal en R+2 de l'école Primaire sise 2 place de la République, 84410 Bédoin.

Cette Mission concernerait les lots techniques suivants :

- CVC-Plomberie
- Electricité.
- Démolition, Maçonnerie, Etanchéité, Doublage-Cloisons-Faux plafond, Peinture.

2. MISSIONS

1. Mission PRO-DCE, comprenant :

- Déplacements sur site pour établir les relevés complémentaires des installations existantes.
- Réalisation des vues en plans projets et formalisation graphique du projet à l'échelle de 1/50, incluant les repérages des faux plafonds, coffres, cloisonnements, portes, etc.
- Etablissement des plans d'exécution conception des ouvrages fluides à réaliser avec :
 - * Implantation des terminaux,
 - * Tracé des réseaux, indication des diamètres, débits, sections et niveaux principaux,
 - * Positionnement des principaux accessoires,
 - * Charges à supporter par la structure de tous les ouvrages.
 - * Caractéristiques générales : performances, natures, puissances, débits, pour tous les ouvrages.
 - * Caractéristiques et positionnement définitif des matériels.
 - * Indications des coffres, soffites, gaines techniques à créer.
- C.C.T.P. (Cahier des Clauses Techniques Particulières) des travaux à réaliser.
- Cadre de Bordereau Quantitatif pour le chiffrage des entreprises.
- Estimation des travaux à réaliser.
- Planning contractuel des travaux.

2. Mission DET – OPC :

Ce complément de mission sera chiffré ultérieurement en fonction du planning des travaux convenu ensemble. Les travaux sur l'Ecole ne pourront être réalisés en totalité sur les vacances d'été. Du déménagement de mobilier sera à intégrer dans ce planning.

3. MONTANT DE L'OFFRE

Notre offre est établie en fonction des conditions économiques du mois de juin 2023.

Les honoraires hors taxes pour les missions ci-avant décrites, sont forfaitisés comme suit :

- PRO-DCE Ecole	4 000 €uros
Total (Hors Taxes)		4 000 €uros (Quatre mille euros)

4. T.V.A.

Les honoraires ci-dessus définis sont réputés hors taxes et sont passibles de la T.V.A. au taux en vigueur récupérable suivant les processus habituels.

5. DELAIS DE RÉALISATION

A dater de votre accord sur la présente offre = T0 :

- PRO-DCE Ecole T0 + 6 semaines

Notre cabinet sera fermé tout le mois d'août 2023.

6. FOURNITURES

Pièces écrites et graphiques sous format informatique *.pdf envoyés par courriel.

7. PRESTATIONS NON COMPRIS

Toutes prestations non explicitement énoncées.

8. VALIDITE DE L'OFFRE

Notre offre est valable 1 mois.

9. CONDITIONS ET MODE DE RÈGLEMENT

Facturation dès la fin ou remise de documents justifiant l'échéance de la mission.

Règlement par chèque bancaire ou virement à réception de facture.

B.E.T. USCLAT
S.A.S. au capital de 80 000 euros
7, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
84130 LE PONTET
Tel : 04 90 31 10 56
RCS Avoiron 511 097 487

Fait à Le Pontet, le 30 juin 2023

Frédéric USCLAT - Ingénieur Conseil.
Expert en Rénovation Energétique – Reconnu RGE
Qualifié en Ingénierie Ouvrage et Systèmes Bâtiment

ACCEPTATION DE L'OFFRE

Personne responsable du marché :

(cachet de l'Etablissement)

Date : 18/07/23

Signature du Client, précédée de la mention « Bon pour Accord »

"Bon pour Accord"



Alain CONSTANT
MAIRE DE BEDOIN